



Conseil régional
de la culture de Laval

Se dépasser. Programme de formation individuelle Formulaire

Nous vous présentons de brèves informations sur le programme. Pour connaître tous les détails de ce programme, référez-vous au document présentant les lignes directrices du programme?

Ce tout nouveau programme de formation consiste en un accompagnement sous la forme de formation individuelle, donnée par une personne expérimentée pour répondre aux besoins artistiques et professionnels particuliers des artistes et des travailleurs culturels lavallois. Ce programme de formation individualisée a été conçu pour répondre à vos besoins spécifiques de formation et de perfectionnement dans différentes sphères. Qu'il s'agisse de gestion de carrière, perfectionnement technique, gestion, administration, développement des affaires, etc., vous choisissez votre formateur.

Ce programme s'adresse aux

- artistes, artisans et écrivains lavallois, professionnels ou en voie de professionnalisation ;
- travailleurs autonomes du secteur culturel résidant à Laval ;
- employés d'organismes culturels professionnels lavallois.

Une preuve d'adresse ou d'embauche peut être exigée.

Dépôt de la demande : avant le 26 novembre 2018

Toute demande doit inclure les informations et documents suivants :

- Curriculum vitae du demandeur en lien avec la formation.
- Curriculum vitae du formateur.
- Ce formulaire dûment rempli. Vous pouvez également annexer le plan de formation (description et objectifs de la formation, thèmes abordés, déroulement et échéancier).

Évaluation de la demande

Le CRCL constituera un comité qui évaluera les projets reçus en s'appuyant sur l'admissibilité des candidats, l'adéquation entre les besoins du demandeur et le projet de formation, ainsi que sur l'expertise du formateur. La disponibilité des fonds pourrait également être prise en considération.

Aide financière

L'aide financière accordée représente 75 % des frais admissibles. Les 25 % restants sont à la charge du demandeur.



Conseil régional
de la culture de Laval

DÉMARCHE

Avant de présenter une requête de formation individualisée, le demandeur doit communiquer avec le service de la formation continue du CRCL.

1. Identifier les besoins de formation et le formateur pouvant y répondre.
2. Communiquer avec le CRCL pour valider l'admissibilité du projet au programme.
3. Remplir le formulaire et réunir tous les documents requis.
4. Au plus tard le 26 novembre 2018, transmettre au CRCL votre projet de formation.
5. Fin novembre : réunion du comité de sélection.
6. Validation par Emploi-Québec des projets recommandés.
7. Signature des contrats des formateurs.
8. Règlement par les participants des frais d'inscription et début des formations individualisées (2^e semaine de décembre).
9. Après la formation, dépôt du bilan du formateur et du participant au plus le 22 mars 2019.

N'hésitez pas à communiquer avec le CRCL pour discuter de votre projet de formation.

Éric Dufresne-Arbique

450.639.3550 poste 203 | formation@crclaval.com

Grâce à la participation financière de :



2.2 BRÈVE DESCRIPTION DE LA FORMATION

Fournie par le formateur.

Quels seront les thèmes et sous-thèmes de cette formation ? Quelles stratégies pédagogiques utiliserez-vous pour favoriser les apprentissages ?
(utilisez tout l'espace requis)

2.3 DÉROULEMENT ET ÉCHÉANCIER DE LA FORMATION

Date de début de la formation : _____ Date de fin de la formation : _____



2.4 PRINCIPAUX OBJECTIFS ARTISTIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA FORMATION :

1	
2	
3	
4	
5	

2.5 STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Que fera le formateur ou la formatrice pour favoriser et stimuler les apprentissages.
(utilisez tout l'espace requis)

--

2.6 RETOMBÉES DE LA FORMATION

En quoi et comment cette formation contribuera à l'amélioration de votre situation professionnelle et/ou artistique?

(utilisez tout l'espace requis)

2.7 IDENTIFICATION DU FORMATEUR / DE LA FORMATRICE

(n'oubliez pas de joindre son CV)

Nom du formateur ou de la formatrice :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :

3. BUDGET DE LA FORMATION

(SVP, écrire dans les cases blanches)

Frais de préparation (75 \$/h max)	Taux horaire	\$	X	Nb d'heures		Total préparation :	\$	
Honoraires de formation : (125 \$/h max)	Taux horaire :	\$	X	Nb d'heures		Total honoraire :	\$	
Frais de déplacement du formateur :	Nb de km :	km	X	0,415 \$ du kilomètre		Total kilométrage :	\$	
Matériel didactique	Coûts \$	\$	X	Nb cahiers		Total formation	\$	
							TPS	\$
							TVQ	\$
							Total	\$

Description du matériel requis et coûts prévus pour l'achat des matériaux :	
Énumérer les items requis (10 % du budget de formation maximum)	Prix total par item :
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
TPS	\$
TVQ	\$
COÛT TOTAL DE LA FORMATION	\$



Conseil régional
de la culture de Laval

Le comité de sélection du programme de formation sur mesure analysera la demande après la date de tombée. La personne présentant la demande sera contactée pour être informée de la décision du comité. La décision du comité est irrévocable.

Votre dossier doit comprendre les éléments suivants :

1. Le formulaire de demande de formation individualisée dûment complété ;
2. Le devis et le plan de cours du formateur (dans le formulaire ou en annexe) ;
3. Le curriculum vitæ du formateur (maximum de 3 pages) ;
4. Le curriculum vitæ du demandeur

Si votre projet de formation en est un de perfectionnement disciplinaire, veuillez fournir également votre texte de démarche artistique et 10 images et/ou 5 extraits vidéographiques transmis via WeTransfer.

Je confirme avoir lu le document intitulé *Programme de formation individualisée | Lignes directrices* et j'en accepte les conditions.

Signature du participant / de la participante		Date
Nom du demandeur (en lettres moulées)		
Téléphone :		

Avant le 26 novembre 2018, veuillez faire parvenir votre demande à l'attention de :

Par la poste :

Formation individuelle /
Comité de sélection/
397, boulevard des Prairies, Bureau 303
Laval (Québec) H7N 2W6

Par courriel ou WeTransfer :

formation@crclaval.com